



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

Direction régionale de  
l'environnement, de l'aménagement  
et du logement  
Unité départementale de l'Oise

Lille, le 4 septembre 2018

Objet : **Projet d'installation de galvanisation et de thermolaquage de la société Aximum  
sur la commune de Nogent-sur-Oise (60)  
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**

N° d'enregistrement Garance : n° 2018 - 2761

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 28 juin 2018 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site Internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département de l'Oise